



Nom d'usage enfant mineur

Par **Pepette39**, le **22/02/2017** à **19:17**

Bonjour,

Mon fils porte nos 2 noms de famille, son père à un double nom avec un tiret au milieu se qui fait 3 noms en fait.

J'aimerais savoir si je peux faire qu'il porte qu'un seul nom en nom d'usage pour l'école et ses papiers et que, civilement, il garde ses 2 noms.

Est-ce que s'est possible ? Comment faire une demande et à qui ?

Merci de vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **23/02/2017** à **08:51**

Bonjour,

Chacun peut prendre le nom d'usage qu'il veut mais cela ne changera pas le nom utilisable sur tous les documents officiels, à l'Etat Civil, etc.

Pour un changement de nom, voyez le JAF.

Par **Pepette39**, le **23/02/2017** à **15:42**

Merci de votre réponse, mais j'aimerais lui mettre un nom d'usage, pour l'école, la secu,etc,et que son état civil ,ne change pas,es que s'est possible?merci

Par **Tisuisse**, le **23/02/2017 à 17:21**

Pour l'école, pas de problème, mais pour tout ce qui est les documents officiels vous devrez présenter votre livret de famille et votre enfant sera inscrit avec les seuls noms qui figurent dessus.

Par **Pepette39**, le **23/02/2017 à 18:02**

Ok merci de votre reponse,cordialement.